

Covid-19. Des parents d'élèves s'inquiètent de l'installation d'un centre de vaccination dans l'école

Dans une lettre adressée à la mairie de Croisy-sur-Andelle et à l'Éducation nationale, des parents s'inquiètent de l'ouverture, le 16 mars dernier, d'un centre de vaccination au sein de l'école maternelle.

Les parents d'élèves de l'école du Croisy-sur-Andelle se questionnent. L'école maternelle de leurs enfants est-elle le meilleur endroit pour ouvrir un centre de vaccination ? Et certaines familles s'étonnent de ne pas avoir été consultées sur ce sujet. « **On savait que le projet se ferait mais il nous semblait logique que la question soit soulevée**, explique Vianney Bihl, parent d'élèves, avant de poursuivre, **nous avons été prévenus de l'installation du centre seulement le 8 mars** ».

« L'école, un sanctuaire »

Dans une lettre adressée à la mairie et à l'Éducation nationale, Vianney Bihl et Camille Bataillé, parents d'un enfant de 3 ans, écrivent : « **L'école est pour les enfants, c'est leur lieu, leur monde... Ne croyez-vous pas qu'ils entendent parler et voient assez les risques liés à ce COVID ? Alors qu'on nous répète que l'école doit être un sanctuaire préservé des tensions extérieures, pensez-vous vraiment qu'ils ne vont pas percevoir ce qu'il se passe dans la pièce d'à côté ? S'inquiéter de voir des blouses blanches toute la journée ?** »

Autre sujet d'inquiétude, les conditions sanitaires : « **Ainsi, même si les enfants ne vont pas croiser les personnes venant se faire vacciner, nous ne sommes pas à l'abri que le virus puisse être transmis de par sa volatilité ou une 'erreur' dans le nettoyage des locaux. Les enfants vont donc être un peu plus sujets à devenir porteur de ce terrible virus** ».

« Nous ne remettons pas en cause la vaccination »

Joint par téléphone, M. Bihl tient à préciser : « **Nous ne remettons pas du tout en cause les procédures et protocoles de vaccination mis en place par la mairie et l'inspection afin de protéger nos enfants. La seule chose questionnée dans nos 'alertes' est le lieu choisi** ».

Dans une lettre adressée aux parents d'élèves le 12 mars, l'inspectrice de l'Éducation nationale rappelle « **que les locaux appartiennent à la commune et que celle-ci a le droit d'en disposer à sa convenance [...]** Je tiens par ce message à vous rassurer sur le fait qu'il n'y aura aucune incidence sur vos enfants ».

Alors que le centre de vaccination est installé dans une ancienne classe, les parents s'étonnent que l'école soit ouverte alors qu'elle reste fermée pour eux : « **Pourquoi les allers et venues des personnes extérieures ne posent-ils plus de problème alors que nous sommes en alerte vigipirate et que la sécurité de nos enfants va être amoindrie par ces nombreux passages ? Comment en effet empêcher toute personne extérieure et mal intentionnée de s'introduire dans l'école ?** »

À la fin de leur lettre, Vianney Bihl et Camille Bataillé proposent des solutions : « **Sachant que le mercredi les enfants ne fréquentent pas l'école, que le gymnase de Croisy-sur-Andelle est inutilisé depuis de longs mois, que la mairie possède une annexe non utilisée ou bien encore que l'ancienne pharmacie en face de la mairie est vide nous pensons que des solutions répondant à la fois à l'urgence du moment mais aussi aux besoins de nos enfants existent** ».

Contactée à ce sujet, la mairie n'a pas encore apporté sa réponse sur ce dossier à l'heure du bouclage.

Benjamin Epineau



L'école de Croisy-sur-Andelle compte une vingtaine d'enfants dans deux classes. (© Actu Local)

Lecole du Croisy-sur-Andelle compte une soixantaine d'enfants dans deux classes. (©Actu Lot)